

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité - Travail



PROCES VERBAL

DE LA SESSION ORDINAIRE DU COMITE
NATIONAL DE PILOTAGE DE L'ITIE RCA

BANGUI LE 28 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-huit mars, s'est tenue dans la salle de conférence de l'Hôtel Mirifique, la première session ordinaire du Comité National de Pilotage de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en République Centrafricaine (CNP-ITIE-RCA) au titre de l'année 2024.

Y ont pris part en qualité de :

Représentants du Gouvernement :

- Monsieur **Robert MOIDOKANA**, Ministre Coordonnateur National de l'ITIE – RCA.
- Madame **DJEBEBE Chantal Laure**, Représentante de la Primature.
- Monsieur **Abraham Pierre M'BOKANI**, Représentant du Conseil Economique et Sociale.
- Monsieur **Roger NZONGBO**, Inspecteur Général des Finances.
- Madame **Anne Victoire YAKOSSOBE**, Représentante de la Cour des Comptes.
- Monsieur **Radium NGONDJINO**, Représentant de la Chambre de Commerce, des Mines et de l'Industrie.
- Monsieur **Saint Cyr NGANADORA**, Direction Générale du Processus de Kimberley.
- Monsieur **Francis Didier SODEA**, Directeur Général du Pétrole.
- Monsieur **Romain KOBONDIT-DOUATHE**, Directeur Général des Impôts et des Domaines.
- Madame **Amélie Jeannine BEHOROU**, Directrice Générale du Budget.
- Monsieur **Jean Claude KENGUENA**, Direction Générale des Douanes.
- Monsieur **Fred MAMELEYEN**, Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.
- Monsieur **Ocklefort FIONGAI**, Directeur Général des Eaux et Forêts.
- Monsieur **Gervais NDOLOMBAYE**, Directeur Général du Commerce.
- Monsieur **Prince Héritier Godbless KETEGAZA**, Direction Générale de l'ICASEES.



Représentants des entreprises extractives et forestières :

- Madame **Rosine NGOUGBIA BAYOGO**, Représentante des Sociétés forestières.
- Monsieur **OUMAROU MAHAMAT MEDJIGUIDA**, Représentant des Bureaux d'Achat, d'Import et Export.

Représentants de la Société Civile :

- Madame **Ruth GUELEGA**, Représentante du Réseau des Femmes Parlementaires.
- Monsieur **Philippe SING-NA**, Représentant de la plateforme des Confessions Religieuses.
- Monsieur **Samuel GOPA**, Représentant de la Presse Privée.
- Monsieur **Joseph BINDOUMI**, Représentant de la coalition 'Publiez Ce Que Vous Payez ».
- Monsieur **Jean Jacques Urbain MATHAMALE**, Représentant de la plateforme pour la Gestion Durable des ressources naturelles et de l'Environnement.
- Monsieur **Florent DENAMGANAI**, Représentant du Syndicat des Collecteurs des Diamants et Or.

Points Focaux :

- Monsieur **Christian OLOWI**, Direction Générale des Mines.
- Monsieur **Gaston NGAMA**, Direction Générale des Mines.
- Monsieur **NAMSIONOU REMADEMO Hébert**, Direction Générale des Mines.
- Monsieur **OUENAM François**, Direction Générale des Impôts et des Domaines.
- Monsieur **Alexis NAMBENGBA**, Direction Générale du Pétrole.
- Monsieur **Simon BOY-BOM**, Direction Générale des Eaux et Forêts.
- Monsieur **Calliste MBREGO**, Direction Générale des Eaux et Forêts.
- Monsieur **Igor LOMBILO**, Bureaux d'Achat Export-Import.
- Monsieur **Pierre Brazza BELLY**, Direction Générale des Douanes.
- Monsieur **Aubin Arthur MBALLA**, Direction Générale du Budget.

- Monsieur **MAKANDA Mathurin**, Direction Générale de l'ICASEES.

Personne Ressource :

- Monsieur **Franck Enock NGODI**.

La session a été présidée par le Ministre Coordonnateur National de l'ITIE-RCA.

Les travaux de la session du Comité National de Pilotage de l'ITIE-RCA ont débuté à 10 heures 15 minutes par l'intervention du Ministre Coordonnateur National de l'ITIE-RCA qui a indiqué l'importance de ladite session en ce qu'elle est destinée à l'adoption des documents nécessaires au processus de Validation dont la date officielle est le 1^{er} avril 2024.

Il a remercié les collègues des parties prenantes qui ont travaillé chacun au remplissage des formulaires de validation.

Les points inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

- Politique des données ouvertes de la République Centrafricaine.
- Plan de Travail ITIE-RCA 2024-2025.
- Cartographie de la transparence.
- Formulaire de supervision par le Groupe Multipartite.
- Formulaire sur les résultats et impacts.
- Rapports Annuels d'activité 2021, 2022 et 2023.

Les formulaires relatifs aux engagements du Gouvernement, des entreprises et de la société civile ont été mis à disposition de l'ensemble des membres du Comité National de Pilotage ainsi qu'aux points focaux et personnes ressources invitées aux travaux de la session.

I. POLITIQUE DES DONNEES OUVERTES.

Après la lecture du projet de la Politique des données ouvertes de la République Centrafricaine faite par un membre du Comité National de Pilotage ainsi que les contributions du Secrétariat International, les commentaires ont visé un point, celui de corriger certaines données publiées révélées erronées.



Il a été convenu que le principe de publication de données vise à permettre la comparativité et la réutilisation. C'est pourquoi, s'il est certain que les données publiées nécessitent des informations supplémentaires, celles-ci peuvent se faire par l'ITIE-RCA et ne saurait compromettre la volonté de publication des données voulue par le Gouvernement et le Comité National de Pilotage.

Le Comité National de Pilotage a adopté avec amendement la Politique des données ouvertes de la République Centrafricaine.

II. PLAN DE TRAVAIL ITIE-RCA 2024-2025

Le Plan de Travail a été présenté par Monsieur Thomas FESONAE, membre du Secrétariat Technique de l'ITIE-RCA.

Il a rappelé le principe d'élaboration du plan de travail tel que défini dans la Note d'orientation N°2 en ce qui concerne l'identification des priorités nationales des industries extractives, la définition des objectifs de la mise en œuvre de l'ITIE, le consensus sur les activités nécessaires pour atteindre les objectifs, l'adoption et la publication du plan de travail, le suivi et la révision du plan de travail.

A. Les composantes du plan de travail

Les actions du plan de travail s'articulent autour de huit (08) composantes notamment :

- **Composante 1** : renforcer l'implication du groupe multipartite dans la mise en œuvre de la Norme ITIE.
- **Composante 2** : la redevabilité de l'Etat dans la gestion du secteur extractif conformément à la Norme ITIE.
- **Composante 3** : renforcer la transparence par la divulgation des informations liées à l'exploration et à la production.
- **Composante 4** : renforcer la transparence par la divulgation des informations liées à la collecte des revenus.
- **Composante 5** : renforcer la transparence par la divulgation des informations liées à l'affectation des revenus.

- **Composante 6** : renforcer la transparence par la divulgation des informations liées aux dépenses sociales et économiques.
- **Composante 7** : renforcer la transparence par l'engagement des parties prenantes axé sur les résultats et impacts de l'ITIE.
- **Composante 8** : appui opérationnel.

B. Coût et sources de financement

Le coût total pour le financement du plan de travail est de Quatre Cent Quarante Six Millions Quatre Cent Mille **(446.400.000)** Francs CFA dont la contrepartie du Gouvernement est de Cent Vingt Millions Quatre Cent Mille **(120.400.000)** Francs CFA.

Les Trois Cent Vingt Six Millions **(326.000.000)** de Francs CFA seront recherchés auprès des partenaires à savoir la Banque mondiale et la Banque Africaine de développement.

Dans l'analyse des risques relatifs à la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du plan de travail, il a été reconnu par tous que les partenaires ne financent les activités de l'ITIE-RCA depuis la suspension de la République Centrafricaine et ce, jusqu'à lors.

Les débats sur le plan de travail ont fait ressortir les inquiétudes des membres du Comité National de Pilotage qui ont appelé à plus de responsabilité pour le Gouvernement à disposer à temps le budget alloué à l'ITIE'RCA et la mobilisation des partenaires aux financements des activités de l'ITIE.

III. CARTOGRAPHIE DE LA TRANSPARENCE

La cartographie de la transparence qui retrace les éléments du Rapport ITIE-RCA de l'année 2021 a été adopté sans amendement.

IV. SUPERVISION PAR LE GROUPE MULTIPARTITE

Le formulaire de validation relatif à la supervision par le Groupe Multipartite a été examiné par le Comité National de Pilotage.

Il a été indiqué que le Secrétariat International a aidé à la compréhension des formulaires lors de leur remplissage.

Le Comité a adopté le formulaire en relevant quelques questions de forme aux pages 11,12 15 21, 22, 23, 24 et 26. Il s'agit de revoir la formulation, la ponctuation et les accords grammaticaux.

V. RESULTATS ET IMPACTS

Le formulaire de validation sur les résultats et impacts ont été adopté par consensus par le Comité National de Pilotage tout en modifiant la formulation de la phrase contenue dans la réponse au point 10,2^{ème} tiret.

- **Au lieu de** : sécuriser les recettes des secteurs minier et forestier.
- **lire** : renforcer la sécurisation des recettes des secteurs minier et forestier.

VI. RAPPORTS ANNUELS D'ACTIVITES

Les rapports annuels d'activités 2021, 2022 et 2023 ont été examinés et adoptés.

A. Rapport annuel d'activité 2021

Le Comité National de Pilotage a passé en revue les activités menées par l'ITIE-RCA. Il a indiqué que pendant cette période, les collègues des parties prenantes ont été mis place. Toutefois, les activités menées par le Comité ont permis d'identifier et de définir les priorités nationales de la gouvernance des industries extractives et forestières.

B. Rapport annuel d'activité 2022

Le Rapport annuel d'activité 2022 a été examiné et adopté sans amendement.

Les membres du Comité ont déploré le manque des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de l'ITIE.

C. Rapport annuel d'activité 2023

Ce Rapport a été examiné et adopté par le Comité sans amendement.

Le Ministre Coordonnateur a porté à la connaissance des membres du Comité National de Pilotage qu'ils doivent rester mobilisés pour répondre et donner des informations complémentaires relatives aux formulaires qui viennent d'être adoptés au Secrétariat International et au Comité de Validation.

Il a souligné en outre qu'une liste des personnes à consulter sera communiquer au Comité de Validation. Il s'agira des membres du Comité National de Pilotage.

Les formulaires relatifs à l'engagement du Gouvernement, de la société civile et celui des entreprises sont mis à la disposition des membres du Comité National de Pilotage pour la documentation.

Le Ministre Coordonnateur a rassuré le Comité National de Pilotage de la publication sans délai des documents adoptés ainsi que la cartographie du Rapport et la saisine du Secrétariat International du dossier de validation de la République Centrafricaine.

Toutefois, le Secrétariat Technique a appelé à la responsabilité des collègues et la nécessité du respect du délai d'adoption des rapports annuels d'activités.

A l'issue de l'examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Ministre Coordonnateur a levé la séance à 17 heures 15 minutes.

Fait à Bangui le 29 Mars 2024



LE RAPPORTEUR

Jean Blaise YARISSEM